

Achetez le terrain de votre future maison

—

27 terrains à vendre de 296 à 491 m²

À partir de 37 115 € TTC

LANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION

LE HAUT D'AIGNAC
SAINT-JOACHIM

Un nouveau quartier en harmonie avec son environnement

sonadev
le sens du territoire

Bienvenue à Saint-Joachim

A seulement 15 kilomètres de Saint-Nazaire, Saint-Joachim est une commune située en plein coeur du Parc naturel régional de Brière. Ses 4 000 habitants vivent répartis sur 7 îles dans un cadre naturel entouré d'eau et de végétation.

Vivre à Saint-Joachim, c'est bénéficier de nombreux équipements (écoles, collège, gymnase...), commodités mais aussi de nombreuses activités culturelles et de loisirs pour tous les âges et toutes les envies.



Une opération exemplaire de la maîtrise des impacts sur l'environnement

Parce que située dans un cadre naturel exceptionnel, l'opération d'aménagement du site du Haut d'Aignac se veut exemplaire dans son intégration environnementale.

La Sonadev a mis en oeuvre une démarche de préservation de l'écosystème naturel, notamment des habitats de la faune existante et une attention toute particulière a été portée pour réduire l'imperméabilisation des sols.





Vous accompagner dans votre projet et dans la création de votre jardin

En faisant le choix de construire votre maison au Haut d'Aignac, vous bénéficierez d'un accompagnement par la Sonadev et l'architecte conseil pour mener à bien votre projet de construction vertueuse. Ce dernier pourra vous conseiller sur vos futurs choix énergétiques pour une meilleure maîtrise de vos consommations et de vos charges.

Vous aurez aussi la chance de pouvoir être accompagné dans la conception de votre jardin. Tout en cherchant à développer le potentiel de biodiversité de ce nouveau quartier, l'objectif est de vous offrir la possibilité de réaliser un jardin sur mesure à coût réduit : achats groupés, plantation gratuite de haies, chantiers participatifs...

Cette démarche est rendue possible grâce au partenariat entre la Sonadev, le Parc naturel régional de Brière et le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Loire Océane (CPIE Loire Océane).

27 terrains entièrement viabilisés et bornés au coeur d'un quartier d'habitat pensé pour le bien-vivre ensemble !



Des maisons en harmonie avec la nature

Pour que votre projet s'intègre parfaitement dans l'environnement naturel du quartier et préserve l'identité architecturale du marais de Brière, des prescriptions architecturales et paysagères devront être respectées.

Des équipes à votre écoute

Nos équipes vous accompagnent et sont présentes à vos côtés à chaque étape de votre projet.

Les étapes de l'acquisition

1. Choix du terrain en posant une option.
2. Validation de la demande d'option (gratuite et valable 6 semaines).
   - Travail sur les premières esquisses du projet avec votre constructeur.
   - Simulation bancaire du financement global (terrain + construction).
3. Observations par nos équipes et l'architecte-conseil de votre projet.
4. Envoi d'un nouveau projet qui tient compte des observations.
5. Délivrance du visa par l'architecte-conseil et nos équipes.
6. Rédaction du compromis et dépôt du permis de construire en mairie.
7. Signature de l'acte de vente chez le notaire.

Ces différentes étapes demandent un délai de 3 à 6 mois.
Un guide de l'acquéreur vous est remis. Il vous informe et donne des conseils en tant que maître d'ouvrage, notamment sur les démarches administratives à réaliser.

LES BIENS NÉGOCIÉS
Saint-Nazaire agglomération vous aide à devenir propriétaire

Biens négociés

Certains terrains sont vendus dans le cadre des « biens négociés » de la CARENE. Ce dispositif permet à des ménages, sous conditions, de devenir propriétaires de biens neufs à tarifs préférentiels.

Saint-Joachim

Saint-nazaire agglo

sonadev
le sens du territoire

En tant qu'aménageur de la région de Saint-Nazaire, nous accompagnons Saint-Nazaire Agglomération et les communes du territoire dans le développement de quartiers d'habitat et la remise à neuf d'immeubles de centre-ville.

Dans le cadre de ces opérations, nous proposons aux particuliers un large choix de terrains et d'appartements à prix attractifs.

Contactez nous !

habitat@sonadev.fr
02 40 22 96 90

10 esplanade Anna Marly
44600 Saint-Nazaire

sonadev.fr

Second regard • © A. Marchand, M. Launay • Document non contractuel. Prix, visuels et descriptifs communiqués à titre indicatif. SONADEV - RCS Saint-Nazaire 007 180 516. Ne pas jeter sur la voie publique.